

**Comité de projet Mobilités actives**  
**Mercredi 16 février 2022 18h**

**Présents :** Raphaëlle Mouttet, Aurore Chesnay, Jérôme Riouall, Thierry Batut, Daniel Grzebyk, Jean-Marie Puslecki, , Guillaume Couronné, Romain Fafournoux, François Masselot, Xavier Joubé, Cyrille Triozon.

**Excusés :** Alan Vergnes, Frédéric Martarèche, Thomas Garnier

**1. Points divers :**

- Christiane Cammal a démissionné du comité. Elle remercie le groupe de lui avoir permis de s'exprimer sur la problématique de la marchabilité des personnes âgées au centre du village, mais l'orientation vélo des discussions ne lui correspondait plus.
- Un nouveau comité de projet a été créé : le Comité Biodiversité. Une rencontre entre tous les membres des comités et du 3CTE va bientôt être programmée.
- François informe que la mairie fait pression auprès de la 3M, pour : l'installation d'un parking à vélo grande capacité et sécurisé sur le futur parking Girac de la ligne 5 du tramway, et pour la mise en service d'une navette à haute fréquence pour rejoindre ce parking.

**2. Projet budget participatif « A Clapiers on bouge, on respire »**

Aurore nous fait un point d'étape après sa réunion avec le directeur des services techniques et l'adjoint aux travaux, Julien Bascou. Etaient également présents à cette réunion, Patricia Girard, Conseillère municipale déléguée au budget participatif, François, et Yoan Maurici coordinateur du budget participatif.

La mairie souhaite que les 3 projets soient réalisés avant la fin de l'année 2022.

- 5 000,00€ sont consacrés à l'achat et à l'implantation d'arceaux à vélo. Aurore a fourni une cartographie des implantations qu'elle vient de mettre à jour. Une zone est problématique : l'Esplanade Jean Jaurès. Un membre du comité propose de sacrifier une des places de parking situé sur l'avenue Charles De Gaulle.

- Installation station de gonflage et station de réparation au skate-parc : une proposition de 2 en 1 a été faite par le responsable des services techniques. Cette proposition n'est pas satisfaisante, Aurore va insister pour une installation séparée des 2 stations.

- Rues scolaires : le responsable des services techniques n'a pas retrouvé la référence des barrières proposée par Aurore. Le budget est d'environ 11 500,00€ pour 5 barrières.

Il est proposé de les mettre en service lors de la semaine européenne de la mobilité (16 au 22 septembre 2022) ce qui laissera le temps de communiquer et de préparer les esprits.

Des animations pourront être proposées (décoration des barrières, atelier de réparation de vélo...)

**3. 5 Fiches travaux**

Sur les 50 points d'amélioration de la cyclabilité établis par François, 5 sont à l'étude pour 2022 par le pôle technique de 3M et par le service technique de la commune :

- Suppression cache-vue piste cyclable Boulevard de la Liberté
- Retrait d'un poteau à l'entrée du Mas de Paul
- Cheminement vélo devant la résidence des Impressionnistes jusqu'aux commerces, avec implantation d'un stationnement vélo

- Mise à sens unique de la partie basse de la rue du Château
- Amélioration de la visibilité rond-point devant la médiathèque

#### **4. Baromètre des villes cyclables :**

La Fédération Française des Usagers de la Bicyclette a édité les résultats de son 3<sup>ème</sup> baromètre des villes cyclables : <https://barometre.parlons-velo.fr/2021/>